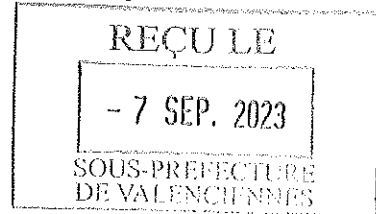




République Française
Département du Nord

Ville de Marly



Service : Marchés Publics
J.N.V /N.H/C-D
N°DC-2023-088

DÉCISION DU MAIRE

Marché 2023-05

Objet : Marché relatif au désamiantage et à la démolition de garages au 10 avenue Jean Jaurès à Marly

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu le code de la commande publique, dans sa partie législative et réglementaire,

Vu la délibération n° 2022-51 en date du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité pour la ville de passer un marché à procédure adaptée concernant la démolition de garages situés 10 rue Jean Jaurès sur la commune de Marly

DÉCIDE

Suite à la mise en concurrence effectuée, de conclure le marché repris en objet avec la société MIDAVAINÉ pour un montant de 31 800,00 €TTC.

Les dépenses seront imputées au compte budgétaire suivant : 213

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 31 août 2023

Le Maire,
Jean-Noël VERFAILLIE

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu
de sa réception en Sous-
Préfecture le ..07.10.2023
et de la publication le
..08.10.2023

